



La violence familiale et l'abus des substances

Renseignements du...

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Pourquoi un feuillet de renseignements sur la violence familiale et l'abus des substances

Ce feuillet a pour but de transmettre quelques données de base qui aident à comprendre les liens entre la violence familiale et l'abus des substances. Si l'existence de ces liens est connue depuis longtemps, il y a confusion et controverse quant à leur nature et à leur signification. Les expressions même de « violence familiale » et d'« abus des substances » prennent un sens différent d'une personne à une autre. Or, si nous comprenons les rapports qui lient la violence familiale

et l'abus des substances, nous pouvons contribuer plus facilement à assurer la sécurité et le soutien de ceux et celles qui sont touchés par ces problèmes.

La violence familiale – quelques repères

La violence familiale est la manifestation d'un abus de pouvoir entre les membres d'une famille ou dans le cadre de relations de confiance ou de dépendance. Il existe un grand nombre de comportements violents :

- la violence émotionnelle;
- la violence psychologique;
- la négligence;

- l'exploitation financière;
 - la destruction des biens;
 - la maltraitance des animaux favoris;
 - l'agression physique;
 - l'agression sexuelle;
 - l'homicide.
- Les principales victimes sont les femmes, les enfants, les aînés et les personnes handicapées.
 - Les femmes sont plus souvent victimes que les hommes; dans la plupart des cas, les agresseurs sont des hommes.
 - Ces abus de pouvoir sont renforcés par les attitudes sociales traditionnelles et maintenus en place par les obstacles à l'égalité sociale entre les sexes, les races, les générations, les classes et les niveaux de capacité physique et mentale.

L'abus des substances – quelques repères

L'abus des substances désigne l'utilisation abusive de médicaments ou de substances psychotropes. Il peut entraîner des problèmes d'ordre personnel, familial, de santé, social, juridique et financier. L'utilisation d'une substance devient abusive :

- si elle est trop fréquente,
- si elle implique de trop grandes quantités,
- si elle se fait pendant une période prolongée
- ou s'il y a mauvaise combinaison de substances.

Il peut s'agir de substances légales ou illégales – alcool, médicaments d'ordonnance, médicaments en vente libre, drogues illicites ou solvants.

- L'abus d'une substance peut entraîner une dépendance physique et psychologique.
- L'abus de substances, ou la dépendance à l'égard de substances, peut perturber la santé et le fonctionnement émotionnel, psychologique et physique de la personne. Le problème doit donc être traité pour lui-même et non seulement comme le symptôme de problèmes plus importants.
- L'effet d'une substance sur une personne n'est pas dicté uniquement par la substance. Il est fonction d'une multiplicité de facteurs, comme l'âge, le sexe, l'état physique, les croyances et attentes personnelles et le contexte social.

Les liens entre violence familiale et abus des substances

La violence familiale et l'abus des substances sont des problèmes complexes, qui comportent de nombreux aspects; cette complexité s'accroît quand les deux problèmes apparaissent simultanément. Deux grandes questions se posent ici : a) *quels sont les liens entre les expériences de violence familiale et les expériences d'abus de substances vécues par la victime?* b) *quels sont les liens entre les expériences de violence familiale et les expériences d'abus de substances vécues par l'agresseur?*

La victime

- La femme qui a subi des mauvais traitements dans le passé, ou qui vit avec un partenaire violent, peut chercher à apaiser sa souffrance, son angoisse et sa peur en buvant ou en prenant de la drogue.
- L'adulte qui a été maltraité dans son enfance peut se réfugier dans les drogues pour oublier des souvenirs douloureux.
- L'adolescent qui a été victime de violence ou témoin d'actes de violence peut voir en l'alcool ou en la drogue un moyen d'affronter la situation.

L'agresseur

- Le parent qui maltraite ou néglige son enfant a souvent un problème d'abus de substances.
- L'homme qui agresse sa partenaire vient souvent de consommer de l'alcool ou de la drogue.
- Souvent, l'homme qui agresse sexuellement un enfant vient de prendre de l'alcool ou de la drogue ou est en train d'en prendre, ou encore il se sert de l'alcool ou de la drogue pour attirer ou manipuler sa victime.
- L'agresseur peut utiliser l'alcool ou la drogue pour atténuer son sentiment de culpabilité ou de honte ou pour nier plus facilement son comportement.

- Le soignant d'une personne âgée ou handicapée peut donner à cette dernière des médicaments en trop grande quantité, ou au contraire omettre de lui donner ses médicaments, pour mieux contrôler son comportement.

Si les liens sont nombreux, ce ne sont pourtant pas toutes les victimes de violence familiale qui recourent aux substances pour échapper à leurs problèmes. Inversement, ce ne sont pas tous les utilisateurs de drogues qui sont violents envers leurs proches. Quand les deux problèmes se conjuguent, toutefois, ils s'aggravent mutuellement. Les familles perturbées à la fois par la violence et par l'abus des substances sont souvent désignées par l'expression : « familles doublement touchées ».¹

Que savons-nous?

La violence familiale et l'abus des substances sont souvent des problèmes « cachés », et leur association n'a fait l'objet d'aucune recherche en profondeur. Un certain nombre d'études récentes, toutefois, mettent en évidence les liens qui existent entre les deux problèmes.

- Une enquête menée auprès de 2 099 femmes révèle que les femmes victimes de mauvais traitements prennent plus souvent des somnifères ou des sédatifs que les autres.

- Les femmes battues sont à 40 p. 100 plus nombreuses à prendre des somnifères.
- Les femmes battues sont à 74 p. 100 plus nombreuses à prendre des sédatifs.
- Les femmes qui ont subi des mauvais traitements physiques dans leur enfance sont à 50 p. 100 plus nombreuses à prendre des somnifères, et *toutes* prennent des sédatifs.
- Les femmes qui ont été agressées sexuellement dans leur enfance prennent deux fois plus de somnifères et trois fois plus de sédatifs.²
- Selon les résultats de recherche, les hommes qui boivent régulièrement sont plus enclins à la violence envers les membres de leur famille.
 - La violence parentale envers l'enfant est six fois plus fréquente chez les hommes qui boivent excessivement de façon régulière.³
 - Il ressort de l'Enquête sur la violence envers les femmes (1993) que l'alcool joue un rôle prédominant dans la violence conjugale. Dans la moitié des cas de violence entre partenaires, l'agresseur avait consommé de l'alcool. Pour les femmes dont le partenaire boit régulièrement (au moins quatre fois par semaine), le taux d'agression est trois fois plus élevé que pour les femmes dont le partenaire ne boit pas. Celles dont le partenaire consomme cinq verres d'alcool ou plus en une seule occasion sont six fois plus exposées que celles dont le partenaire ne boit pas.⁴
- Les études sur l'alcoolisme et la violence conjugale permettent de constater qu'il existe des différences entre la version de l'agresseur et celle de la victime.
 - Selon les témoignages recueillis dans le cadre de dix études ayant pour objet la consommation chronique d'alcool, l'alcoolisme ou l'abus d'alcool, 24 à 86 p. 100 des scènes de violence conjugale comportent un élément d'alcoolisme. La moyenne est de 36 p. 100 quand les répondants sont des agresseurs et de 67 p. 100 quand les répondants sont des victimes.⁵
- Lors d'une étude effectuée auprès de 712 jeunes de la rue, il est apparu qu'un grand nombre de ces jeunes étaient issus de foyers aux prises avec la violence familiale ou l'abus des substances.
 - Deux jeunes sur trois consommaient de l'alcool ou de la drogue, tous les jours ou au moins une fois par semaine; la majorité buvaient modérément ou excessivement.
 - Parmi les 321 adolescentes approchées, une répondante sur quatre a déclaré que sa première expérience sexuelle avait été un viol aux mains d'un proche ou d'un ami de la famille.

– 87 p. 100 des filles et 27 p. 100 des garçons ayant eu leur première expérience sexuelle avant l'âge de dix ans ont déclaré qu'il s'agissait d'un viol.⁶

- Ce n'est que dernièrement que les mauvais traitements envers les aînés ont commencé à attirer l'attention. Lors d'une enquête téléphonique menée auprès de 2 008 personnes âgées résidant dans un domicile privé, environ 40 répondants sur 1 000 ont déclaré avoir été gravement maltraités chez eux récemment.

– Pour ce qui est de l'abus des substances, un agresseur sur sept a été décrit comme ayant un problème d'alcool et un sur dix, comme ayant un problème de drogue.⁷

Questions à poser

Quelle est la nature des liens entre la violence familiale et l'abus des substances?

- Si fréquente que soit l'association entre violence familiale et abus des substances, la nature exacte de ces liens est encore mal comprise. Les deux problèmes présentent des similarités et ils s'aggravent mutuellement. Ce qui les lie n'est pas un simple rapport de cause à effet – l'abus de substances n'est pas la cause de la violence familiale et la violence familiale n'est pas la cause de l'abus de substances. Il y a une multitude de facteurs qui déterminent la façon dont une personne est influencée par son expérience de violence familiale

et qui font qu'elle aura ou non tendance à abuser des substances et à en dépendre.

Pourtant, les liens entre les deux problèmes sont suffisamment forts pour devenir préoccupants :

- Une personne dont l'un des parents ou les deux parents abusaient de substances aura fortement tendance à infliger des mauvais traitements physiques à ses enfants et surtout à les négliger.
- Une personne qui a l'expérience de la violence familiale est plus susceptible qu'une autre de verser dans l'alcoolisme ou dans une autre forme de toxicomanie.
- La preuve est faite que les adolescents qui fuient un foyer perturbé par la violence sont plus exposés que d'autres à certains risques – par exemple, celui d'être de nouveau victimes ou de développer une dépendance à l'égard de l'alcool ou de la drogue.

Pourquoi les deux problèmes sont-ils si souvent liés?

Il y a bien des façons d'expliquer l'association entre la violence familiale et l'abus des substances. En voici quelques-unes :

- **Auto-prescription** – Une personne peut recourir à l'alcool ou à la drogue pour tenter d'atténuer la blessure physique, émotionnelle ou psychologique infligée par la violence

familiale. Rien ne prouve, toutefois, que les victimes de violence familiale abusent des substances dans le seul but de remédier à leur situation de victimes.

- **Désinhibition** – On sait que l'alcool et la drogue réduisent les inhibitions de comportement et facilitent ainsi l'apparition de comportements socialement inacceptables comme l'agression. Ceci n'explique pas pour autant que certains membres de la famille, ou certains groupes sociaux dits vulnérables, soient pris pour cibles de cette agression.⁸
- **Comportement appris** – La théorie du comportement appris s'intéresse aux règles qui régissent le comportement. Nous apprenons de nos familles et de nos groupes sociaux que certains faits ou certains comportements sont liés et attendus. Si quelqu'un, par exemple, grandit dans une famille où la violence et l'abus des substances sont des réalités de la vie, il y a des chances qu'il associe violence familiale et abus des substances. De même, ce qu'une personne croit à propos des effets possibles d'une drogue influence fortement son expérience de cette drogue : si elle croit que la drogue entraînera l'apparition d'un comportement violent, il est plus probable qu'un tel comportement apparaisse.⁹
- **Désaveu** – Cette explication est liée à celle du comportement appris. Souvent, l'agresseur trouve des excuses pour son comportement,

comme d'ailleurs la victime elle-même et le reste de la famille : il était ivre et ne savait plus ce qu'il faisait. L'agresseur peut alors être perçu comme normal même si son comportement est jugé déviant.¹⁰

Chacune de ces théories aide à explorer le rapport qui lie la violence familiale et l'abus des substances; toutes, cependant, permettent d'éviter la question de la responsabilité. Les attitudes et les croyances sociales contribuent à notre tolérance de la violence familiale et de l'abus des substances. Pour que notre lutte contre ces deux problèmes donne des résultats, il nous faut une vision d'ensemble et une nouvelle définition des comportements tolérables.

Qu'y a-t-il de commun à la violence familiale et à l'abus des substances?

Que la violence familiale et l'abus des substances se manifestent isolément ou en conjonction, selon les chercheurs, elles présentent des caractéristiques communes. Quelles que soient les divergences de vue entre les travailleurs des deux secteurs – qu'ils voient en l'abus des substances le symptôme d'une maladie ou un comportement appris, et qu'ils rangent la violence familiale parmi les questions de santé mentale ou parmi les problèmes sociaux –, tous s'accordent sur un grand nombre de points :

La violence familiale et l'abus des substances toxiques

- sont des problèmes sociaux et de santé très répandus;
- frappent tous les groupes démographiques;
- mettent la vie en danger;
- se transmettent souvent d'une génération à une autre;
- tendent à s'aggraver avec le temps;
- touchent tous les membres de la famille;
- s'accompagnent régulièrement d'un désaveu de la part de toutes les parties;
- isolent socialement les personnes et les familles;
- entraînent souvent des problèmes d'un autre ordre (de santé, juridique et financier).

Quand il y a conjonction de la violence familiale et de l'abus des substances, l'impact de chacun de ces problèmes risque d'augmenter. En dépit des similarités qui existent, chaque problème doit être traité séparément car le règlement de l'un n'entraînera pas automatiquement le règlement de l'autre.

Conséquences pour les pourvoyeurs de soins

Pour que le travailleur de première ligne aide efficacement les familles aux prises avec la violence familiale ou l'abus des substances, il est vital qu'il

comprenne les liens entre ces deux problèmes. Autrement dit, les travailleurs de première ligne doivent conjuguer leurs efforts, quels que soient leurs domaines de compétence. Les divergences philosophiques et théoriques doivent céder le pas au souci de la sécurité et à la coopération. Un service est véritablement efficace dans la mesure où le pourvoyeur reconnaît ses limites et sait comment travailler en réseau au sein de la collectivité.

Si la question des services relatifs à la violence familiale et à l'abus des substances est trop vaste pour être abordée à fond ici, les conseils qui suivent seront peut-être utiles pour une exploration et une discussion plus poussées.

- La sécurité doit toujours être la première préoccupation dans les cas de violence familiale ou d'abus de substances. Les travailleurs doivent sans cesse évaluer les risques de suicide, d'homicide ou de récurrence du comportement violent.
- Il est important que les pourvoyeurs de services soient à l'affût des signes de violence conjugale comme des signes d'abus de substances et qu'ils dressent leurs stratégies en fonction des deux problèmes. Ce faisant, ils doivent prendre en considération l'impact de ces problèmes sur *tous* les membres de la famille.
- Si étroitement liés que puissent paraître les deux problèmes, il faut toujours se rappeler qu'ils sont distincts. S'attaquer à l'un d'eux

n'élimine pas l'autre d'emblée. De tels préjugés mettent en danger toutes les personnes concernées.

- Les victimes de violence familiale qui ont des problèmes d'alcool ou de drogue peuvent avoir besoin de soutien additionnel. Étant donné que la personne doit se battre contre deux problèmes à la fois, il lui est plus difficile de mettre un terme à sa relation de violence et à son problème de drogue ou d'alcool. Une attention particulière doit être prêtée à la question de sécurité.
- La synchronisation des diverses interventions est cruciale. Il est impératif de commencer par assurer la sécurité immédiate de chacun et par dresser des plans en ce sens. Tout traitement pour alcoolisme ou autre forme de toxicomanie doit débiter par la mise en place d'un mécanisme de soutien pour les cas de violence familiale; de même, une thérapie liée à un cas de violence familiale ne doit pas commencer tant que les effets aigus d'un abus de substance se font sentir.
- Les préoccupations liées à la violence familiale peuvent influencer les décisions relatives au traitement de la toxicomanie. On pourra, par exemple, pour des raisons de sécurité, inscrire l'agresseur à des programmes offerts en établissement. Les femmes, surtout les victimes, tireront peut-être un plus grand profit des programmes de traitement conçus expressément

pour elles que des programmes traditionnels, conçus pour les hommes.

- Le travailleur qui est confronté à un cas de violence familiale planifiera son intervention avec beaucoup plus d'efficacité si les risques liés à l'abus de substances sont évalués dans toute leur étendue.
- Les effets des mauvais traitements sur la santé mentale de la victime, que celle-ci soit un enfant, un partenaire ou une personne âgée, sont de plus en plus reconnus depuis quelques années. Une préoccupation persiste toutefois : trop souvent, la prescription de médicaments apparaît comme la seule solution. Si les problèmes sous-jacents liés à la violence familiale, comme la sécurité de la victime ou son traumatisme, sont ignorés, il y a risque de dépendance à l'égard des médicaments prescrits.
- Un aîné peut être victimisé simplement parce qu'il ignore les effets que peut provoquer un médicament pris en combinaison avec d'autres.

Les méthodes de traitement utilisées dans les secteurs de l'abus des substances et de la violence familiale sont parfois si divergentes qu'elles posent des obstacles à la communication et à la coopération. Il est possible d'atténuer ces divergences en rappelant ce qu'il y a de similaire dans les origines. Pour les deux secteurs, ce sont les mouvements nés de la base qui ont

stimulé la mise sur pied des programmes et des services. Les deux secteurs se partagent une tradition de soutien dans et par le groupe, d'amitié, et d'attachement aux mêmes objectifs – prévention, sensibilisation du public et élaboration d'une politique sociale –, tradition qui peut servir de fondement à la collaboration et à la compréhension.

Quelques sujets de réflexion pour les victimes de violence familiale

Si vous êtes une victime de violence familiale, il est peut-être important que vous sachiez certaines choses à propos de l'abus des substances.

- La violence au sein d'une famille ne disparaît pas automatiquement quand la personne violente arrête de boire ou de prendre de la drogue.
- Recourir à l'alcool ou à la drogue pour neutraliser les effets de la violence familiale peut entraîner d'autres problèmes, comme une dépendance à l'égard de la drogue ou peut-être un plus grand risque qu'on soit de nouveau victime.
- Qu'il s'agisse de violence familiale ou d'abus de substances, il est souvent nécessaire de faire appel à des services à l'extérieur de la famille pour obtenir une protection, un soutien ou un traitement.
- S'attaquer à l'un des deux problèmes sans s'occuper de l'autre risque de donner un sentiment trompeur de sécurité.

En cas d'urgence, adressez-vous à la police, à un organisme d'aide à l'enfance ou à un refuge pour femmes, qui assurera votre protection. Pour obtenir un soutien permanent ou un traitement, communiquez avec un organisme de service à la famille ou de counseling, ou avec un programme de traitement pour toxicomanes.

Quelques sujets de réflexion pour les personnes qui se sont comportées avec violence à l'égard de membres de leur famille

Si vous avez eu un comportement violent à l'égard d'un membre de votre famille, il est important que vous sachiez certaines choses à propos de l'abus des substances.

- Si vous avez des antécédents de violence, une intoxication augmentera le risque que vous vous comportiez de nouveau violemment et avec plus d'intensité.
- Il est important que vous receviez un traitement à la fois pour votre problème de drogue et pour votre comportement violent, car une désintoxication ne garantit pas la disparition du comportement violent.
- Les enfants qui grandissent dans des foyers perturbés par l'abus des substances ou par la violence familiale héritent souvent de ces problèmes lorsqu'ils deviennent adultes.

La plupart des personnes qui menacent ou blessent autrui s'en veulent ensuite d'avoir agi ainsi, surtout si la victime est un membre de leur famille. Il existe des programmes qui peuvent vous aider à perdre vos tendances à la violence et à vous sentir mieux. Adressez-vous à un programme pour hommes violents, à un organisme de service à la famille ou encore à un centre de traitement pour toxicomanes. N'oubliez pas de mentionner à la fois votre comportement violent dans la famille et votre problème d'alcool ou de drogue.

Suggestions de lectures

Conseil canadien de développement social, *Vis-à-vis*, bulletin national sur la violence familiale, particulièrement le numéro sur les toxicomanies et la violence, hiver 1991, vol. 8, n° 4.

Comité canadien sur la violence faite aux femmes, *Un nouvel horizon : éliminer la violence - atteindre l'égalité*, Approvisionnement et Services Canada, 1993.

Santé Canada, *Renseignements sur : l'exploitation sexuelle des enfants; les mauvais traitements et la négligence envers les enfants; la violence conjugale et ses effets sur les enfants; les mauvais traitements envers les personnes âgées; les adolescents qui commettent des agressions sexuelles; la violence dans les fréquentations*. Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Santé Canada, *Les drogues, Faits et méfaits et Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues* Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1990.

Projet interdisciplinaire sur la violence familiale, Au-delà de la montagne: ressources de concertation sur la violence familiale, Ottawa, 1993. Pour emprunter des copies, s'adresser au Centre national d'information sur la violence dans la famille.

(Peut être utile aux collectivités autochtones) *Guide de ressources en matière de violence familiale à l'intention des communautés autochtones*, distribué par le Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Fondation de la recherche sur la toxicomanie, *Lien – un programme éducatif sur la relation entre l'usage de drogues psychotropes et la violence familiale*.

Matériel documentaire audiovisuel

L'Office national du film (ONF) du Canada gère une collection de films et de vidéos sur la violence familiale, au nom de Santé Canada. On peut louer les films et vidéos auprès des bureaux régionaux de l'ONF.

Notes

1. Daily, B., « Dually Affected Families: Substance Abuse and People Abuse », in Martens, T., éd. *The Spirit Weeps*, Edmonton, Nechi Institute, 1988, pp. 188-122.
2. Groeneveld, J. et Shain M., *Drug Use Among Victims of Physical and Sexual Abuse - A Preliminary Report*, Fondation de la recherche sur la toxicomanie, Toronto, 1989.
3. Groeneveld, J., *Domestic Violence Study*, Fondation de la recherche sur la toxicomanie, Ontario, 1989.
4. Statistique Canada, « Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe », in *Juristat* (vol. 14, n^o 9), mars 1994, Ottawa.
5. Tolman, R. M. et Bennet, L. W., « A Review of Quantitative Research on Men Who Batter », in *Journal of Interpersonal Violence*, mars 1990.
6. Radford, J. L. et al., *Les jeunes des rues face au SIDA*, Groupe d'évaluation des programmes sociaux, Université Queen's, Kingston, 1989.
7. Podnieks, E. et Pillemer, K., *Une enquête nationale sur les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées au Canada*, Ryerson, Toronto, 1990.
8. Shainess, Natalie (1977), citée dans Wright, Janet M., *Chemical Dependency and Violence: Working with Dually Affected Families*, Wisconsin Clearinghouse, 1981.
9. Lang, Alan R., « Effects of alcohol on aggression in male social drinkers », in *Journal of Abnormal Psychology*, octobre 1975.

10. Gelles, Richard J., *The Violent Home: A Study of Physical Aggression*, Sage Publications, Californie, 1974.

Le présent feuillet a été rédigé par Colin Campbell avec le concours de Julie Devon Dodd. Nous remercions de leur contribution les personnes suivantes : Rick Browning et Rick Morris, de l'*Institute for Human Resource Development* (Terre-Neuve); Wayne Skinner, de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (Ontario); Alayne Hamilton, du *Family Violence Project*, Victoria (Colombie-Britannique); Katalin Kennedy, Vera Lagasse, Barbara Merriam, Gordon Phaneuf et Kathy Stewart, de Santé Canada, Ottawa. L'auteur s'est inspiré d'un travail réalisé par Linda Graham, de la *McCreary Centre Society*, de Vancouver.

Pour de plus amples renseignements sur la violence familiale, veuillez communiquer avec :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Localisateur postal 0201A1
Division de la prévention de la violence familiale
Direction générale de la promotion et des programmes de la santé
Santé Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4
Téléphone : (613) 957-2938
Télécopieur : (613) 941-8930

ou sans frais : **1-800-267-1291**



ATS (Appareil de télécommunication pour sourds) : **(613) 952-6396**
ou sans frais :
1-800-561-5643

Pour de plus amples renseignements sur l'abus des substances, adressez-vous à votre ministère provincial ou territorial de la santé ou des services communautaires.

Date : décembre 1993

